

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

QUOTIDIEN
ÉCONOMIQUE
DU TOGO

**Sacré N° 1 de la
Presse écrite par
Togo Médias Awards**

Niger

**Première commercialisation
de pétrole brut en janvier**

P.6

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**18ÈME FIL**

« Globalement, tout s'est déroulé dans de bonnes conditions » dixit Alexandre De Souza

P.4

**50 ANS DU DÉCÈS DE BELLA BELLOW**

Le Togo rend hommage à l'héritage culturel laissé par l'icône de la musique

P.2

**SNE 2023**

Pari gagné pour le RéTEva et ses partenaires

Page 3



Assistance Routière

Pour toute **assistance routière**
vous pouvez maintenant
nous contacter sur notre numéro vert

N° Vert 80807070



L'union pour l'efficacité



Le Togo commémore les 50 ans de disparition de la diva Bella Bellow, décédée le 10 décembre 1973. Pour marquer d'un cachet spécial cet événement, le gouvernement, par le biais du ministère de la Culture et du Tourisme, organise en collaboration avec la famille et d'autres partenaires, un certain nombre d'activités. Dans ce sens, une conférence de presse destinée à dévoiler le programme des festivités a eu lieu, le 11 décembre 2023, au siège de Ecobank à Lomé. La rencontre a été présidée par le ministre de la Culture et du Tourisme, M. Kossi Gbénou Lamadokou, en présence de Mme Nadia Agbodjan-Jamier, la fille de Bella Bellow, et des artistes. La veille, une messe d'actions de grâce a été dite à Lomé pour la mémoire de l'illustre disparue.

Une conférence de presse visant à annoncer les manifestations commémoratives du jubilé d'or de la disparition de la diva Bella Bellow a réuni des journalistes, membres de la famille de Bella Bellow et artistes de la chanson. Selon le programme de la célébration, qui vise à rendre un hommage à cet artiste qui est l'une des pionnières de la musique togolaise, il y aura plusieurs activités, notamment des concerts. Pour la circonstance, le ministre de la Culture et du Tourisme, M. Kossi Gbénou Lamadokou, a exprimé la joie et la satisfaction de tout le gouvernement pour l'engagement per-

sonnel et la détermination du chef de l'Etat à faire de ce cinquantième anniversaire de la disparition de cette diva, un événement national. « Nous allons célébrer cet anniversaire de la manière la plus digne possible, parce qu'ainsi en a décidé le chef de l'Etat. Nous allons mettre tout en œuvre pour que cette commémoration puisse avoir l'éclat voulu par lui », a-t-il précisé.

Le ministre Lamadokou a signalé qu'au niveau du gouvernement, cette commémoration se préparait déjà et les actes se feront en trois étapes. « Au niveau du gouvernement, sur les orientations du chef de l'Etat, nous avons compris

qu'à cinquante ans cette année, les œuvres de notre Diva tomberaient dans le domaine public. Cela veut dire que les textes qui protègent les œuvres prescrivent la durée de cinquante ans post mortem à l'issue de laquelle l'œuvre tombe dans le domaine public. On ne peut plus percevoir les droits sur l'œuvre. Donc, le gouvernement sentant cela venir, a dû adopter en procédure d'urgence la loi sur les droits d'auteurs, les droits voisins et les expressions du folklore. Ainsi, à partir de cette année, la jouissance des droits patrimoniaux post mortem passe à soixante-dix ans. Ce qui veut dire qu'à partir de cette année,

50 ans du décès de Bella Bellow Le Togo rend hommage à l'héritage culturel laissé par l'icône de la musique

toutes les œuvres de notre Diva ne tomberont pas dans le domaine public, mais, survivront vingt ans encore », a-t-il annoncé, tout en signalant que d'autres actes et décisions seront prises.

Par la même occasion, le ministre a donné le programme des activités avec le premier concert grand public, le jeudi 14 décembre 2023, sur la scène Bella Bellow de l'Université de Lomé. Le vendredi, 15 décembre, il y aura la prière musulmane à la mosquée centrale de Lomé et dans la soirée un concert-dîner à l'hôtel 2 Février. Le dimanche 17 décembre, il est prévu un culte protestant à Apégamé et le soir à 19h, le deuxième concert grand public se déroulera sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé. Le programme se poursuit, le 26 janvier, avec la dédicace du livre « Bella Bellow, une légende africaine » écrit par le Togolais Jules Ahadji Komla. « Nous parlons d'une étoile, une étoile qui a brillé ici et bien ailleurs »

Après la présentation du programme, Mme Nadia Agbodjan-Jamier a pris la parole, pour exprimer sa profonde gratitude au public. « Je tiens à exprimer ma gratitude au président de la République, Faure Essosimna Gnassingbé, pour son implication personnelle et ses efforts pour la culture dans notre pays. L'intention de rendre hommage à l'héritage culturel laissé par ma mère, Bella Bellow, a été une dé-

marche touchante... ». Elle a été impressionnée du fait que cinquante ans après, l'amour pour sa mère, ses œuvres continuent par toucher des cœurs.

Emmanuel Bellow, le petit frère de la Diva a, à l'occasion, raconté une anecdote sur sa sœur. « Elle disait toujours qu'elle ferait tout pour faire connaître son tout petit pays, le Togo ». Il a dit aussi que Bella, c'est la ténacité. « Ce qui m'a le plus marqué en elle, c'est sa ténacité. Travailler, encore et encore... Elle dit que c'est en travaillant qu'on réussit ».

A souligner que déjà, le dimanche 10 décembre 2023, une messe d'action de grâce a été célébrée à la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé. Elle a été présidée par le révérend père Thomas Yawu et concélébrée par le curé de ladite paroisse Frère Dieudonné Goutchabe. Le ministre de la Culture et du Tourisme, Dr Kossi Gbénou Lamadokou, a pris part à la célébration aux côtés des parents et invités. Le père Thomas a salué la mémoire de l'illustre disparue. « Nous parlons d'une étoile, une étoile qui a brillé ici et bien ailleurs. Une étoile qui a vraiment brillé. Cependant, elle s'est éteinte trop tôt. Il s'agit de Bella Bellow. Cette étoile continue de briller dans le ciel à travers ses morceaux, ses belles chansons... », a-t-il soutenu.

<https://togopresse.tg/>

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecofinances.infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoefinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

SNE 2023

Pari gagné pour le RéTEva et ses partenaires

La semaine nationale de l'évaluation édition 2023, organisée par le Réseau togolais de l'évaluation (RéTEva) en collaboration avec le gouvernement togolais et les partenaires techniques et financiers, a pris le vendredi 08 décembre 2023 à Lomé, sur fond de satisfaction. Plusieurs recommandations ont été formulées par les participants dans la perspective de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Bernard AFAWOUUBO

Les participants venus des institutions de la république, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, du monde universitaire et des délégations étrangères, ont pris part du 06 au 08 décembre dernier à la semaine nationale de l'évaluation axée autour du thème « Contribution de l'évaluation à la performance des politiques publiques au Togo ».

Cet événement qui a pour objectif de mobiliser tous les acteurs clés du système national d'évaluation et les partenaires en vue d'enrichir le cadre national d'évaluation des politiques et de formuler des recommandations d'actions dans le processus de l'institutionnalisation d'un système national d'évaluation a été une réussite selon les organisateurs.

« Les attentes sont non seulement comblées mais sont au-delà. Nous pouvons dire qu'en termes de satisfaction, nous avons 100% de satisfaction puisque les objectifs qui ont été assigné à cet événement sont complètement atteints » a déclaré Valentine Sama, présidente du conseil d'administration du Réseau togolais de l'évaluation (RéTEva).

Qui a par ailleurs indiqué être déjà dans l'attente de la prochaine édition.

Selon Dalila Ahamed, spécialiste en évaluation, représentante de la représentante résidente de l'Unicef, ces trois jours ont permis d'identifier des acteurs qui sont déjà présent au niveau de l'évaluation. Cette semaine a permis vraiment d'identifier l'existant, sur quoi on pouvait capitaliser, établir des ponts entre les différentes initiatives au sein du gouvernement, c'est-à-dire des ponts entre les différents acteurs pour vraiment se réunir et établir un plan d'action et des activités amenant à l'institutionnalisation d'un système national d'évaluation.

« L'UNICEF est un partenaire technique et financier du gouvernement et à ce titre, nous conduisons aussi des évaluations sur des thématiques propres au programme de l'UNICEF et ces évaluations sont faites en partenariat avec le gouvernement. Ces évaluations sont non seulement destinées à améliorer les programmes qui sont délivrés par l'UNICEF pour le compte du gouvernement mais aussi sont destinés à être utilisés par le gouvernement pour être reversés en cas de priorité nationale. Pour nous, il s'agit de continuer à appuyer le gouvernement dans ce domaine mais aussi

contribuer encore plus dans le cadre du renforcement des capacités » a-t-elle déclaré.

Et de conclure que « Dans le cas la présentation, on a parlé des perspectives, l'une de ces perspectives, ce sont des évaluations qui sont de plus en plus pilotées par le gouvernement. Et peut-être, le système des nations unies en appuie aux vœux du gouvernement. Nous constatons que dans les années à venir, le gouvernement soit renforcé et soit beaucoup plus sûr dans ses capacités finalement à guider les partenaires techniques et financiers dans cadre de la conduite des évaluations ».

« De toutes les échanges qui ont meublé la semaine nationale de l'évaluation édition 2023, vous convenez avec moi que la reddition des comptes n'est plus l'affaire seulement du gouvernement mais elle concerne l'ensemble des acteurs notamment le privé, la société civile, les collectivités territoriales sans oublier les médias. Je suis convaincu de la qualité des échanges fructueuses, participatives et inclusives qui ont jalonné les travaux et ont contribué à l'atteinte des résultats dont la présidente de RéTEva nous a fait cas » a laissé entendre Sawaba Ale, représentant du ministre de la planification, du développement et de la coopération.



Et d'ajouter que « Il convient que chacun mette du sien pour tirer meilleur profit de cette initiative et également des recommandations formulées dans la perspective de l'amélioration de la reddition des comptes au Togo et également les conditions de vie des populations ».

Parlant des recommandations, elles sont en 13 points à savoir actualiser le diagnostic du système national de suivi évaluation (ministère, commune, assemblée nationale, cours des comptes) ; Concrétiser la mise en place du Master en évaluation des politiques, programmes et projet à l'Université de Lomé ; Mener une vulgarisation de l'ABCÉDAIRE de l'évaluation à l'endroit de toutes les parties prenantes sur toute l'étendue du territoire ; Définir des objectifs et les choix nationaux en matière d'évaluation ; Prévoir une ligne pour l'évaluation sur le budget national ; Créer un fonds national pour l'évaluation des politiques publiques ; Mettre en place un fond dans le budget du ministère de la planification pour le fonctionnement de RéTEva ; Institutionnaliser l'organisa-

tion annuelle d'une semaine nationale de l'évaluation ; Vulgariser les outils et les guides de l'évaluation au niveau communal et renforcer les capacités des élus communaux ; Mettre en place un système numérique de gestion de bases de données au niveau national et local ; Rendre disponible les données à tous les niveaux pour une communication fluide et pour la transparence ; Mettre en place un cadre de concertation au niveau national et local pour le partage d'expérience et d'apprentissage ; et Renforcer le partenariat et la collaboration entre le Ministère, le RETEVA, les partenaires techniques et financiers et le CLEAR. « Au regard de l'importance de ces recommandations, les participants recommandent la mise en place d'un comité conjoint de suivi de la mise en œuvre des recommandations, qui devra regrouper les Représentants du Ministère, de l'Assemblée nationale, du RETEVA, de l'Université et des partenaires techniques et financiers » a conclu Valentine Sama, présidente du conseil d'administration du RéTEva.

Culture

Un musée sera dédié aux Nana-Benz au Togo

(Togo First) - Au Togo, un musée sera bientôt érigé et dédié aux Nana-Benz (femmes revendeuses de pagne). Le ministère de la culture et du tourisme, porteur du projet, vient de lancer un concours d'idées architecturales pour la rénovation et l'extension d'un bâtiment colonial devant servir de musée.

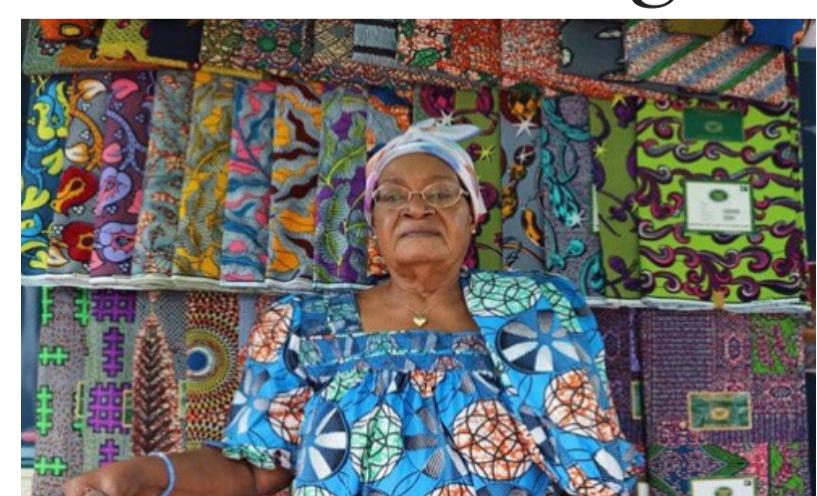
Ce concours est ouvert aux architectes, cabinets d'architectes ou groupements d'architectes installés en République togolaise et ouvert à tous les autres soumissionnaires des pays éligibles,

indique l'avis lancé par le ministère, qui fixe au 10 janvier 2024, la date de clôture de dépôt des propositions d'idées.

A travers ce musée, le pays ambitionne de rendre hommage aux Nana-Benz, ces femmes

d'affaires originaires du Togo, qui ont joué un rôle primordial dans le développement de l'économie du pays dans les années 1960 à 1980 grâce au commerce de pagne, Wax hollandais.

Ces femmes, Nana-Benz, « ont contribué à l'émancipation de la femme togolaise et marqué d'une empreinte solide l'histoire politique, économique et culturelle du Togo », selon les autorités du pays uest-africain.



18ème FIL

« Globalement, tout s'est déroulé dans de bonnes conditions » dixit Alexandre De Souza

La 18ème édition de la foire internationale de Lomé, a pris fin le dimanche 10 décembre 2023 avec un résultat satisfaisant selon les premiers responsables du centre togolais des expositions et foires de Lomé.

Patience SALLAH

Démarrée le 22 novembre 2023, la 18ème édition de la Foire internationale de Lomé, a enregistré au soir du 10 décembre 2023, 588.560 visiteurs. Ce chiffre a été annoncé à la cérémonie de clôture par le directeur général du centre togolais des expositions et foires de Lomé, Alexandre De Souza, sur la base des ventes de tickets et

des entrées avec badges pendant les trois semaines qu'a durée cette fête foraine.

Au total, 1.200 exposants en provenance de 20 pays fortement représentés contre 1148 exposants en 2022 ont pris part à cette 18ème foire internationale de Lomé. Une progression de 90,64% par rapport à la précédente édition.

Le nombre des sponsors de cette 18ème édition qui est

29 par rapport à 22 l'année dernière et 17 en 2021.

Plus de 640 rencontres B2B se sont tenues et se sont conclues sur plus d'une centaine de promesses de partenariat d'affaires, en marge des conférences et sessions de formations organisées par le CETEF à l'endroit des acteurs économiques.

Selon Alexandre De Souza, directeur général du centre togolais des expositions et foires de Lomé, le centre a ouvert 10% du pavillon Fazao pour le compte de cette 18ème foire internationale de Lomé.

Il a indiqué que 20% des climatisations sont défec-



tueuses et 20% d'absences de connexion wifi.

La cérémonie de clôture de la 18ème édition de la foire internationale de Lomé, a été marqué par la remise d'attestation et catalogues de la 18ème FIL aux sponsors, partenaires et certains exposants.

Le directeur général du centre togolais des expositions et foires de Lomé a martelé que globalement, tout s'est déroulé dans les bonnes conditions, et cela grâce à l'engagement des différents acteurs.

64è sommet la CEDEAO

Un engagement renouvelé pour la paix et la stabilité

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé et ses pairs de la CEDEAO ont examiné ce 10 décembre 2023 à Abuja au Nigéria, la situation sociopolitique, économique et sécuritaire de la communauté, lors de la 64è session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation régionale.

Concernant la situation sociopolitique, la Conférence a passé en revue les rapports sur les transitions en cours au Mali, au Burkina et en Guinée et la crise au Niger.

Sur ce dernier sujet, la CEDEAO a mis en place un

Comité des chefs d'État composé du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, son homologue de la Sierra Leone et des représentants des Présidents du Nigeria et du Bénin, pour engager le dialogue avec les parties prenantes ni-

gériennes.

Ce choix porté sur le chef de l'État togolais est une marque de reconnaissance de l'efficacité de sa politique de gestion des crises socio-politiques dans la sous-région et sur le continent. Le Président Faure Gnassingbé est très at-



taché à l'esprit de dialogue et de concertation.

Outre la situation sociopolitique, les leaders uest-africains ont évoqué plusieurs

autres sujets dans les domaines de la sécurité et économique notamment les performances enregistrées par les économies nationales et le projet de monnaie unique, les programmes de marché commun et d'intégration régionale.

La Conférence a salué les efforts des dirigeants en vue de la consolidation de la démocratie, la paix et la sécurité dans la communauté et a réaffirmé son engagement pour l'éradication de toute menace pesant sur la stabilité de la région.

Présidence de la République

75è anniversaire de la déclaration universelle des droits humains

Le Premier ministre représente le chef de l'Etat à Genève

Les Nations unies célèbrent le 75è anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948. Plusieurs événements sont au programme de ce jubilé dont un segment de haut niveau des dirigeants du monde à Genève en Suisse. C'est Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé qui prend part aux travaux au nom du chef de l'Etat togolais Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. En prélude à ce segment de haut niveau qui s'ouvre ce mardi 12 décembre 2023, les États ont présenté leurs engagements au titre de l'initiative droits humains 75.

À son nom du Président de la République, la cheffe du gouvernement togolais a présenté les

engagements auxquels le Togo a souscrit en matière de droits de l'homme au titre de cette initiative droits hu-

mains 75. Il s'agit notamment de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle pour tous, de

l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ou encore de la protection des défenseurs des droits humains partout au Togo.

« Le Togo s'engage d'ici 1: Fin 2024, à adopter une loi sur les modalités de reconnaissance et de protection des défenseurs des droits de l'homme; 2: 2025 à améliorer l'accès à l'eau potable des localités à 1500 habitants par la réalisation de 1250 forages équipés de pompes à motricité humaine et la construction de 1245 postes d'eau autonomes à pompage solaire et 3: 2028, à créer un centre de formation des édu-

cateurs et professionnels en langues de signes. En outre, le Togo s'engage formellement à réaliser l'assurance maladie universelle pour tous à compter de 2024. », a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Pour Mme le Premier ministre, ces engagements souscrits font partie intégrante de la vision et de la politique nationale de développement du Togo et font corps avec ses efforts continus de mise en œuvre de ses obligations internationales en matière de droits humains.

www.primature.gouv.tg

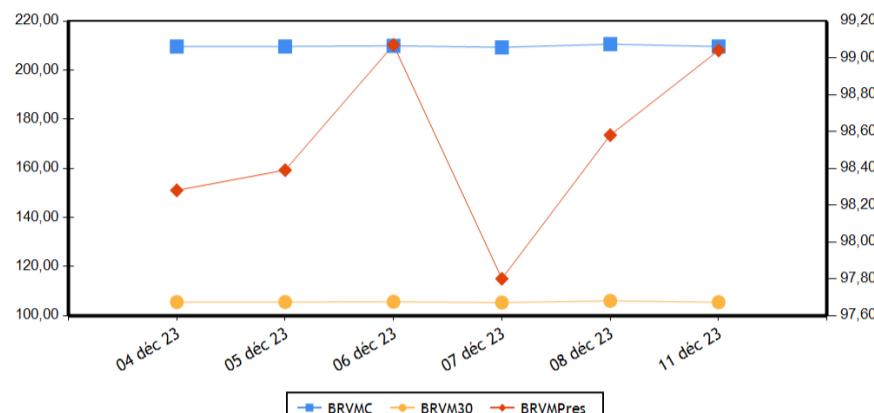
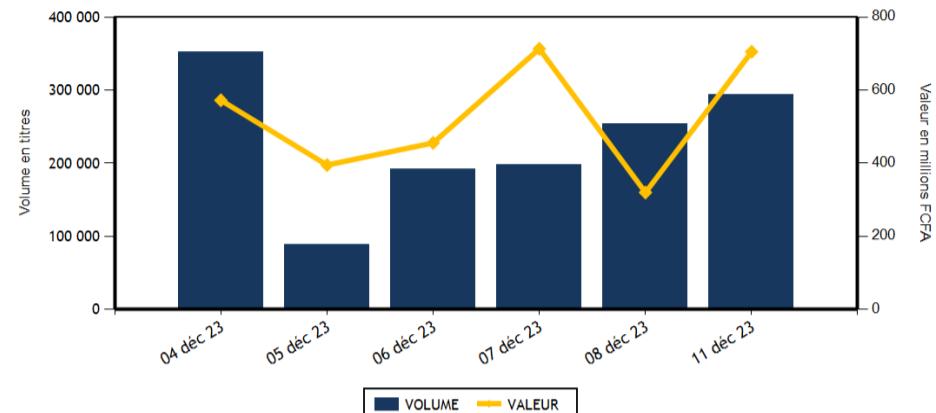
lundi 11 décembre 2023

N° 234

BRVM COMPOSITE	209,56
Variation Jour	-0,48 %
Variation annuelle	3,12 %

BRVM 30	105,44
Variation Jour	-0,51 %
Variation annuelle	5,44 %

BRVM PRESTIGE	99,04
Variation Jour	0,47 %
Variation annuelle	-0,96 %

Evolution des indices

Volumes et valeurs transigés


Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 796 173 420 166	-0,48 %
Volume échangé (Actions & Droits)	288 492	14,65 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	652 482 386	112,94 %
Nombre de titres transigés	41	-4,65 %
Nombre de titres en hausse	10	-52,38 %
Nombre de titres en baisse	15	36,36 %
Nombre de titres inchangés	16	45,45 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 203 442 792 008	-0,01 %
Volume échangé	5 277	210,78 %
Valeur transigée (FCFA)	52 173 000	299,12 %
Nombre de titres transigés	3	-57,14 %
Nombre de titres en hausse	1	-83,33 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	2	100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 050	5,53 %	-47,50 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	690	4,55 %	-13,75 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 445	4,39 %	40,61 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	750	4,17 %	11,11 %
SAFCA CI (SAFC)	1 350	3,85 %	53,41 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	3 065	-7,40 %	-43,29 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	760	-6,75 %	11,76 %
TOTAL SN (TTLS)	2 405	-5,50 %	-5,13 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	6 900	-4,76 %	32,69 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	845	-3,43 %	-9,14 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	99,04	0,47 %	-0,96 %	55 766	316 860 811	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	102,84	-1,02 %	2,84 %	232 726	335 621 575	13,96

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	102,90	-0,05 %	-1,27 %	113 417	193 167 175	39,60
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	510,58	-0,81 %	4,37 %	13 985	198 028 785	8,60
BRVM - FINANCES	15	85,92	0,10 %	13,79 %	140 206	217 087 196	6,82
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	0,00 %	7,33 %	3 561	5 343 155	8,13
BRVM - AGRICULTURE	5	146,63	-0,18 %	-48,29 %	7 376	26 351 625	6,14
BRVM - DISTRIBUTION	7	324,76	-2,40 %	-9,42 %	9 947	12 504 450	11,35
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 104,32	0,00 %	-5,79 %	0	0	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,60
Taux de rendement moyen du marché	8,50
Taux de rentabilité moyen du marché	9,79
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	131
Volume moyen annuel par séance	486 045,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 161 195 405,96

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	5,42
Ratio moyen de satisfaction	62,41
Ratio moyen de tendance	1 152,23
Ratio moyen de couverture	8,68
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	3,53
Nombre de SGI participantes	26

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Niger

Première commercialisation de pétrole brut en janvier

La commercialisation de pétrole brut nigérien sur le marché international débutera en janvier, a annoncé le général Abdourahamane Tiani, chef du régime militaire qui dirige cet Etat sous sanctions régionales depuis un coup d'état en juillet.

Le transport du brut est en cours jusqu'à l'océan Atlantique « et «en janvier prochain (...) nous pouvons espérer les premières sorties de barils du brut nigérien», a affirmé le général Abdourahamane Tiani dans entretien à la télévision publique. Sur les «90.000 barils» produits «par jour» qui seront acheminés vers le Bénin, le Niger touchera 25,4% des recettes, soit celles de «22.860

barils par jour», a-t-il précisé. Le pétrole brut sera acheminé depuis Agadem (sud-est) jusqu'au Bénin voisin par un oléoduc géant mis en service début novembre par le Premier ministre civil nommé par les militaires, Ali Mahamman Lamine Zeine. Les frontières entre le Niger et le Bénin sont fermées depuis l'application de lourdes sanctions régionales imposées par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de

l'Ouest (Cedeao), en réaction au coup d'État du 26 juillet. Grâce à cet oléoduc long de près de 2.000 km, le Niger, l'un des Etats le plus pauvres du monde, pourra écouler pour la première fois son brut sur le marché international, via le port de Sèmè au Bénin.

Une seconde raffinerie

Au total, six milliards de dollars ont été investis, dont 4 milliards de dollars pour développer les champs pétroliers (gisement d'Agadem) et 2,3 milliards de dollars pour la construction de l'oléoduc, selon le gouvernement nigérien.

Ces investissements ont permis de porter la production



pétrolière du Niger à 110.000 barils par jour, dont 90.000 barils doivent être exportés.

L'or noir est extrait par la China National Petroleum Corporation (CNPC).

Le Niger raffine depuis 2011 quelque 20.000 barils par jour, essentiellement du gasoil et de l'essence, à Zinder, dans le centre-est du pays.

Le général Tiani a également annoncé la construction d'une seconde raffinerie avec

l'appui de partenaires extérieurs, sans donner de détails sur le projet.

Officiellement, les réserves du Niger «tournent autour de deux milliards de barils», a-t-il déclaré.

Selon les projections officielles, le pays produira 200.000 barils par jour en 2026.

<https://fr.africanews.com/>

Afrique

DBSA et CGLU Afrique annoncent un fonds commun de créances pour le financement des villes

(CROISSANCEAFRIQUE)-La Banque de développement de l'Afrique austral (DBSA) et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) ont annoncé la signature d'un mémorandum d'entente qui marque une étape importante dans leurs efforts de collaboration pour soutenir le développement urbain durable du continent africain.

ors d'une cérémonie qui s'est tenue le 10 décembre 2023 au pavillon de CGLU Afrique à la COP28, la Directrice Générale de DBSA, Mme Boitumelo Mosako et le Secrétaire Général de CGLU Afrique, M. Jean Pierre Elong Mbassi, ont formalisé leur engagement à créer l'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement (ATIA). Il s'agit d'un Fonds Commun de Crédits (FCC) dédié au financement de projets qui amélioreront la résilience, l'infrastructure et le bien-être général des villes africaines. Ce partenariat stratégique vise à relever les défis en constante évolution auxquels sont confrontées les zones urbaines et à catalyser la croissance économique et le développement social.

ATIA servira d'entité financière dédiée à mobiliser des ressources pour des projets critiques, en tirant parti de l'expertise et des réseaux combinés de DBSA et de CGLU Afrique. L'agence ATIA est prête à jouer un rôle central pour débloquer les opportunités et surmonter les obstacles au développement urbain durable en mettant en commun les ressources finan-

cieres et en encourageant la collaboration.

Les principaux objectifs de l'ATIA sont les suivants : Innovation financière : Introduire des mécanismes de financement innovants adaptés aux besoins des villes africaines afin d'accélérer la mise en œuvre de projets de développement urbain durable.

Renforcement des capacités : Renforcer les capacités financières et techniques des gouvernements locaux pour permettre une planification, une exécution et une gestion efficaces des projets.

Partage des connaissances : Faciliter l'échange de bonnes pratiques, d'expertise et de connaissances entre la DBSA, CGLU Afrique et les villes participantes afin d'améliorer l'impact des initiatives de développement urbain.

Objectifs de développement durable : Promouvoir des projets qui donnent la priorité à la durabilité environnementale, à l'inclusion sociale et à la résilience économique, en s'alignant sur les objectifs mondiaux de développement durable.

M. Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLU Afrique, a exprimé son enthousiasme en déclarant : « Notre collaboration avec DBSA représente un alignement stratégique de nos objectifs et de nos valeurs. Ensemble, nous pouvons amplifier notre impact et relever les défis uniques auxquels sont confrontées les villes africaines. ATIA est un témoignage de notre dévouement collectif à la prospérité des zones urbaines à travers le continent ».

Mme Mosako a souligné l'importance du mémorandum d'entente pour la DBSA et l'intérêt de cette collaboration en déclarant : « Ce partenariat entre la DBSA et CGLU Afrique souligne notre engagement commun à favoriser le développement urbain durable en Afrique. En créant ATIA, nous visons à fournir aux villes les outils financiers dont elles ont besoin pour construire des communautés résilientes, inclusives et prospères ».

Cette collaboration représente une étape majeure dans l'avancement de la vision commune de la DBSA et de CGLU Afrique, qui est de créer des centres urbains dynamiques, résilients et durables qui améliorent la qualité de vie de tous les citoyens. A propos de la Banque de développement de l'Afrique austral

(DBSA) :

La mission de la Banque de développement de l'Afrique austral (DBSA) est de renforcer l'impact du développement dans la région en élargissant l'accès au financement du développement à travers l'intégration et la mise en œuvre efficaces de solutions de développement durable. L'objectif de la DBSA est d'accélérer le développement socio-économique durable et d'améliorer la qualité de vie des populations de la Communauté de développement de l'Afrique austral (SADC) et, plus récemment, de l'ensemble du continent africain, en stimulant les investissements financiers et non financiers dans les secteurs de l'infrastructure sociale et économique : infrastructures sociales – infrastructures visant à combler les retards et à accélérer la fourniture de services sociaux essentiels pour soutenir des conditions de vie durables et une meilleure qualité de vie au sein des communautés ; et infrastructures économiques – infrastructures visant à remédier aux contraintes de capacité et aux blocages afin d'optimiser le potentiel de croissance économique et de soutenir l'intégration régionale.

La DBSA a fait de l'eau, de l'énergie, des transports et des TIC ses domaines prioritaires d'intervention. A propos de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) :

Cités et Gouvernements Locaux

Unis d'Afrique est l'organisation faîtière des collectivités territoriales d'Afrique. Elle a été fondée en 2005 dans la ville de Tshwane, en Afrique du Sud, à la suite de l'unification de trois groupes continentaux de gouvernements locaux, à savoir l'Union africaine des autorités locales (AULA) ; l'Union des Villes Africaines (UVA) ; et la section Afrique de l'União das Cidades e Capitais Lusófonas Africana, Americana y Asiatica (UCCLA).

CGLU Afrique regroupe les 54 associations nationales de gouvernements locaux et régionaux opérant en Afrique ainsi que 2000 villes et territoires de plus de 100 000 habitants adhérents directs. A travers ses membres, CGLU Afrique représente plus de 350 millions de citoyens africains. Membre fondateur de l'organisation mondiale CGLU, elle en est la section régionale pour l'Afrique.

Le siège de CGLU Afrique est basé à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, où elle jouit du statut diplomatique en tant qu'Organisation Internationale Panafricaine. CGLU Afrique a également cinq bureaux régionaux au Caire, Egypte, pour l'Afrique du Nord ; à Accra, Ghana, pour l'Afrique de l'Ouest ; à Libreville, Gabon, pour l'Afrique centrale ; à Nairobi, Kenya, pour l'Afrique de l'Est ; à Pretoria, en Afrique du Sud, pour l'Afrique australie. www.UCLGA.org

SMPDD

Des microcrédits sans intérêt pour soutenir les AGR des femmes vulnérables

(Société Civile Médias) – Nouvel appui de Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus (SMPDD) aux couches défavorisées. Dans le cadre de son programme d'accompagnement à l'autonomisation financière des femmes vulnérables, l'association a octroyé des prêts sans intérêt à un groupe de femmes composé de veuves, femmes de détenus et ex-détenues. Les fonds ont été remis aux bénéficiaires au siège de l'organisation le samedi 9 décembre 2021.

Effectué avec le soutien financier de CDK Group, le geste vise à soutenir ces femmes avec des fonds sous formes de prêts sans intérêt pour leur permettre d'élargir leurs commerces et activités génératrices de revenus.

Pour Coco de Kofi Woengnon, le président de SMPDD, prendre la décision d'accompagner les femmes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, c'est contribuer à la réduction du taux de pauvreté dans notre pays.

« Nous ne sommes ni une banque ni une microfinance. C'est pourquoi il s'agit d'un prêt à taux d'intérêt de 0% que nous leur avons accordé. Elles vont rembourser cela dans six mois et celles qui

ont bien géré leurs fonds et ont bien payé, peuvent solliciter un nouveau prêt qui sera plus grand que celui reçu premièrement, ça peut être le double ou le triple de ce qu'elle avait pris. Je voudrais dire ici un sincère merci à nos partenaires qui nous accompagnent, particulièrement CDK Group qui est derrière nous sur ce projet », explique-t-il.

Le choix porté sur les femmes ex-détenues, les femmes de détenus et les veuves, qui constituent le groupe cible de l'association, cadre très bien avec sa mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de populations. Ces femmes font partie de la troisième vague que la SMPDD accompagne.

« L'année passée, nous avons accompagné 100 femmes dont des ex-détenues, des veuves et des femmes dont les maris sont en détention. Cette année, nous accompagnons trois cent femmes dont deux cents dans la région des Plateaux, cinquante dans la région Maritime et cinquante dans la préfecture de l'Avé. L'objectif avec ce microcrédit à taux d'intérêt 0% est de parvenir à réduire la précarité des familles vulnérables. Notre ambition est d'accompagner ces femmes à avoir une bonne base pour avoir de solide fonds pour tourner leur activité génératrice de revenus », précise Emilie Dossa, coordinatrice du projet.

Avant d'arriver à l'étape de remise des fonds, un travail



de terrain a été effectué par les agents de la SMPDD avec l'ensemble des bénéficiaires. Une visite, des discussions sur les besoins de ces femmes, des formations sur la gestion des microcrédits, l'organisation a pris toutes les dispositions pour suffisamment outiller les bénéficiaires.

Satisfaites du geste, elles n'ont pas manqué de témoigner leur gratitude et promettent de rembourser dans le délai afin de donner la possibilité à l'association de soutenir également d'autres femmes.

« Ce sont des prêts sans intérêts qu'on nous a accordés. C'est une opportunité pour nous d'agrandir nos

commerces car ce remboursement ne va pas peser sur nos activités comme c'est le cas avec les prêts que des microfinances nous accordent. Nous allons rembourser ces prêts sans souci afin de rassurer l'association pour qu'elle continue de nous soutenir. Je veux juste leur dire merci pour cet appui », se réjouit Bella Gidiglo, revendeuse et bénéficiaire.

A noter que dans le cadre de son programme d'accompagnement à l'autonomisation financière des femmes vulnérables, la SMPDD avait déjà apporté cet appui à 68 femmes qui avaient reçu la somme de 100 000 Fcfa chacune. C'était en novembre 2021.

1er forum sur la cohésion sociale

Des experts et acteurs de mise en œuvre du projet COSO partagent leurs expériences

Lomé 12 déc. (ATOP) – Des experts et acteurs de mise en œuvre du projet de Cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO) du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo partagent leurs expériences au cours du 1er forum annuel sur la cohésion sociale qui se tient les 12 et 13 décembre à Lomé.

Ce forum réunit notamment des autorités administratives et locales, des équipes projets des différents pays, des délégués des services publics, privés et organisations de la société civile ainsi que des partenaires et représentants des communautés à la base. Au nombre de ceux-ci, le ministre d'Etat chargé de la Gouvernance locale du Ghana, Hon Amoah et la directrice sectorielle du développement social durable et inclusif de la Banque mondiale (BM), Mme Pia Peeters.

Ce rendez-vous se veut un cadre d'échanges des conclusions des études diagnostiques sur la cohésion sociale réalisées dans les

quatre pays. Des questions de Fragilité, de conflit et de violence (FCV) seront abordées. Les participants vont proposer des orientations et faire des recommandations en vue de l'atteinte des résultats du COSO.

Trois thèmes à savoir enjeux et défis de la cohésion sociale ; cohésion sociale et développement communautaire, et jeunesse et cohésion sociale meubleront les travaux de ce forum. Des thématiques, entre autres, l'approche de Développement conduit par les communautés (DCC) et renforcement de la cohésion sociale ; la stratégie de mise en œuvre des activités de développement éco-

nomic local et la contribution des innovations numériques à la transparence, la responsabilité et dans la planification et le suivi du développement local seront débattues en groupe. Une plénière sur les stratégies pour renforcer la cohésion sociale dans les pays de mise en œuvre du projet est aussi inscrit à l'agenda.

Le ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse de l'emploi des Jeunes, Mme Myriam Dossou d'Almeida a dit que la tenue de ce forum est une illustration de la quête de la paix à travers, non seulement des investissements, mais aussi et surtout, à travers le dialogue et la coopération autour des défis communs. Elle a émis le vœu que les discussions accouchent des solutions régionales permettant de prévenir la propagation des conflits, de réduire les facteurs de vulnérabilité au changement climatique, et de gérer les disparités régionales dans ces régions du nord défavorisé. Le COSO, des résultats satisfaisants

après un an et demi de son entrée en vigueur

Le représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Fily Sissoko a évoqué quelques résultats enregistrés grâce à la mise en œuvre de ce projet sous-régional.

« Dans le cas du Togo, 563 investissements en infrastructures socio-économiques ont été approuvés, dont 96 ont été déjà achevés, principalement dans les zones frontalières avec le Burkina Faso. Ces investissements couvrent les secteurs de l'éducation, la santé, l'énergie, l'eau et l'hydraulique, le développement à la base, l'environnement et l'assainissement », a-t-il précisé. M. Sissoko a ajouté qu'un millier d'investissements dans les infrastructures locales ont également été mis en œuvre et lancés dans les trois autres pays. Il a encouragé les acteurs nationaux à accélérer le rythme de la mise en œuvre de projet dans l'intérêt des populations les plus vulnérables. Le représentant résident

dans les collaborations régionales en vue de transformer les défis en opportunités et conduire la région du golfe de Guinée vers un meilleur avenir.

Le coordonnateur adjoint du COSO de la Côte d'Ivoire, Paul Alfred Batto a abordé dans le même sens. « Les premiers effets du COSO se font sentir avec les infrastructures de base (écoles, centres de santé, l'accès à l'eau, la réhabilitation des marchés ruraux) qu'on a dans au moins 90 villages et d'autres qui seront initiées en 2024. 400 communautés sont déjà touchées », a-t-il relaté.

Le projet COSO est une initiative régionale conclue en 2022 entre le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo ainsi que le Groupe de la BM. Avec une approche de développement conduit par les communautés, il cible les communautés des régions frontalières du Nord exposées aux risques et effets de fragilité, conflit, violence et aux changements climatiques des quatre pays précités.



VOUS SERVIR
PLUS DE QUALITÉ



400*
FCFA
BOUTEILLE



www.bb-togo.com

